

GUIDE D'INTÉGRATION DES CLUBS DE PICKLEBALL CANADA



Ce guide d'intégration des clubs a été élaboré en collaboration avec le Groupe de travail sur les procédures d'intégration de Pickleball Canada, composé de responsables administratifs provenant de partout au pays qui gèrent et administrent les systèmes d'inscription dans leur région.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce guide!



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Définitions Générales.....	3 - 5
Processus D'Affiliation	7 - 10
Optimiser Votre Affiliation.....	12 - 24
Responsabilités Continues et Exigences Annuelles	26 - 35
Soutien et Ressources Pour Votre Club	37

INTRODUCTION

Ce guide d'intégration des clubs fournit aux organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS) un outil pour soutenir l'intégration des clubs affiliés au Système national de Pickleball Canada (SNPC). Il présente les principaux processus, les étapes d'intégration au système et les considérations administratives essentielles à la création et au fonctionnement d'un club communautaire.

Ce document est conçu pour accompagner les OPTS et les clubs communautaires, particulièrement ceux du secteur à but non lucratif, dans leur démarche d'intégration.



DÉFINITIONS GÉNÉRALES



APERÇU DE LA SECTION

Cette section présente un aperçu des principales définitions, clarifie les rôles de chaque organisation et entité d'inscription, et explique les liens qui les unissent. Elle décrit également les principales responsabilités de chaque entité afin de favoriser une compréhension claire de leur collaboration.

Définitions Générales

Organisme National de Sport (ONS)

Un organisme national de sport (ONS) est l'organisme directeur responsable du développement, de la promotion et de la gestion d'un sport à l'échelle nationale. Pickleball Canada est l'ONS reconnu pour le pickleball au Canada, tel que reconnu par Sport Canada.

Organisme Provincial ou Territorial de Sport

Un organisme provincial ou territorial de sport (OPTS) est responsable du développement, de la promotion et de la gestion d'un sport à l'échelle provinciale ou territoriale. Cela comprend des organisations telles que Pickleball Colombie-Britannique, Pickleball Nouvelle-Écosse et Pickleball Nouveau-Brunswick.

Le principal point de contact de chaque club affilié pour le soutien administratif est son OPTS respectif.

Club Affilié

Un club affilié désigne un club communautaire local qui a complété le processus d'affiliation afin de faire partie de la communauté de Pickleball Canada. On compte aujourd'hui plus de 400 clubs affiliés à travers le Canada.

[Pour consulter la liste complète des clubs affiliés au Canada, veuillez cliquer ici.](#)



Définitions Relatives à L'Inscription

Système national de Pickleball Canada (SNPC)

Le Système national de Pickleball Canada (SNPC) désigne la plateforme nationale centralisée d'inscription utilisée par Pickleball Canada. Ce système constitue le principal point d'accès où les personnes peuvent adhérer ou renouveler leur adhésion à Pickleball Canada. Grâce au SNPC, les renseignements des membres sont gérés de façon sécurisée et reliés entre les clubs affiliés, les organismes provinciaux ou territoriaux de sport (OPTS) et l'organisme national.

Numéro de membre de Pickleball Canada

Le numéro de membre de Pickleball Canada correspond au numéro d'identification unique attribué à chaque membre. Celui-ci est généré automatiquement lorsqu'une personne adhère pour la première fois à Pickleball Canada.

PROCESSUS D'AFFILIATION



DÉROULEMENT DU PROCESSUS D'AFFILIATION

Le processus d'affiliation commence lorsqu'un club intéressé communique avec son OPTS afin de devenir un club affilié à Pickleball Canada.

Une fois les étapes requises complétées auprès de l'OPTS, Pickleball Canada finalise l'affiliation du club.

Pour consulter le [processus complet d'affiliation de Pickleball Canada](#), please refer to the link.



Avantages de L’Affiliation

L’affiliation à Pickleball Canada comporte de nombreux avantages. Elle donne accès au SNPC, qui offre une plateforme de communication simplifiée, des outils de gestion des données des membres ainsi que des outils de gestion financière. Les clubs affiliés ont également accès au programme d’assurance de Pickleball Canada, qui comprend une couverture d’assurance responsabilité civile générale.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux avantages. Veuillez noter que ceux-ci se limitent aux avantages offerts par Pickleball Canada; des avantages supplémentaires peuvent être offerts par votre OPTS, selon la province ou le territoire.

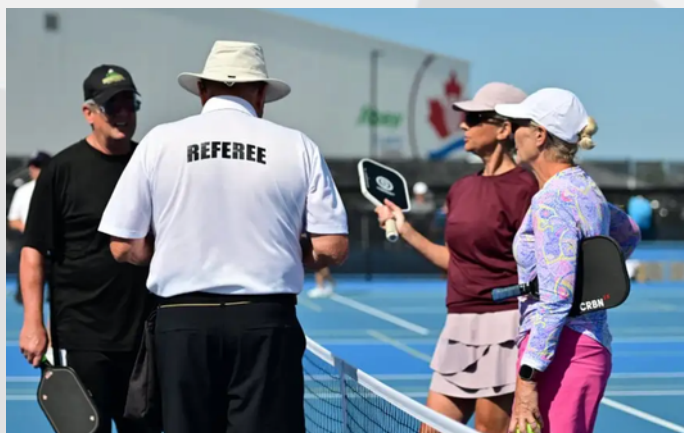


Tableau des Avantages de L’Affiliation:

Accès à L’Assurance

- Accès à une assurance responsabilité civile générale de 5 millions de dollars de Pickleball Canada pour le club.
- Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants de 2 millions de dollars.
- Assurance responsabilité en matière d’abus de 1 million de dollars.

Gestion des Communications

- Possibilité d’envoyer des courriels à tous les membres inscrits au club.
- Possibilité de suivre et d’analyser les indicateurs clés de performance (ICP) des communications du club (p. ex. taux d’ouverture et taux de clics).
- Possibilité d’envoyer des messages de bienvenue et de renouvellement aux membres.

Accès À Du Financement Et À Du Soutien Potentiel

- Accès à un soutien gouvernemental accru et à des possibilités de subventions grâce à l’intégration au sein de l’écosystème de Pickleball Canada.

Gestion des Inscriptions aux Événements

- Possibilité de créer des événements dans le système d’inscription.
- Possibilité de suivre et de gérer les listes d’attente dans le système.
- Possibilité de suivre les finances liées aux événements.

Gestion Financière

- Possibilité de suivre les finances du club dans le SNPC.
- Possibilité de créer et de produire des rapports financiers reflétant différentes périodes de l’année.

Gestion des Données des Membres

- Possibilité d’analyser les tendances liées aux membres du club.
- Possibilité de suivre le taux de rétention des membres du club.
- Possibilité de suivre les périodes de renouvellement des membres du club.

Soutien Aux Parcours Et Aux Programmes:

Devenir un club affilié à Pickleball Canada permet à votre organisation de s'intégrer au vaste écosystème de Pickleball Canada. Au sein de ce réseau, votre club aura un accès direct à des occasions de participer à de nouveaux projets pilotes, programmes et initiatives mis en place par votre OPTS et par l'organisme national.

Pour rester informé des occasions et des initiatives à venir, assurez-vous de communiquer avec votre OPTS afin d'obtenir les dernières informations et mises à jour.



OPTIMISER VOTRE AFFILIATION



Optimiser Votre Affiliation:

L'établissement d'une base solide est essentiel à la croissance réussie et à la durabilité à long terme de votre club.

Les principaux éléments à considérer lors de la mise en place de votre organisation comprennent la compréhension du programme d'assurance de Pickleball Canada, l'exploration des possibilités de subventions disponibles, l'enregistrement en tant qu'organisme à but non lucratif et/ou société, ainsi que l'établissement d'une structure financière solide. En mettant en place ces éléments, votre club sera mieux positionné pour poursuivre sa croissance et son développement.



Assurance Par L'entremise De Pickleball Canada :

Les clubs affiliés bénéficient d'une couverture d'assurance offerte par Pickleball Canada dans le cadre de la structure nationale d'adhésion.

Cette couverture vise à protéger :

- Les clubs et leurs conseils d'administration
- Les bénévoles et les organisateurs
- Les membres et les participants
- Les événements et les activités du club

La couverture inclut:

- Protection en responsabilité civile générale
- Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants (erreurs et omissions)
- Couverture en cas d'accident sportif
- Couverture pour les événements de pickleball spécifiques aux clubs

Meilleures Pratiques En Matière D'assurance :

- S'assurer que les activités sont correctement enregistrées ou reconnues comme des activités officielles du club lorsque requis.
- Comprendre l'étendue de la couverture offerte.
- Respecter les exigences en matière de [signalement des incidents](#), au besoin.
- Conserver un registre de base des événements et des activités sanctionnés, tels que les ligues, les cours, les tournois et les séances de jeu organisées.
- S'assurer que les bénévoles connaissent les pratiques de sécurité de base, notamment la vérification de l'état des terrains et la connaissance des procédures d'urgence.



Exemple:

Lorsqu'un club organise une activité régulière, comme une ligue dans un centre récréatif, il doit s'assurer que celle-ci est inscrite comme un programme ou un événement officiel du club. En cas de blessure, l'incident doit être documenté et un rapport doit être soumis conformément aux directives du programme d'assurance.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'assurance, consultez la [page du programme d'assurance](#) sur le site Web de Pickleball Canada.



Vous Envisagez De Vous Enregistrer Comme Organisme Sans But Lucratif Ou Société?

De nombreux clubs de pickleball choisissent de s'enregistrer officiellement en tant qu'organisme sans but lucratif (souvent appelé "société" dans certaines provinces). Bien que les exigences varient d'une province ou d'un territoire à l'autre au Canada, l'incorporation peut contribuer à offrir une structure organisationnelle, une plus grande crédibilité, des possibilités de financement ainsi qu'une protection pour votre club et ses bénévoles.

Les clubs devraient consulter directement le registre officiel de leur gouvernement provincial ou territorial afin de connaître les exigences et les processus d'incorporation applicables.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre OPTS.



Pourquoi S'enregistrer Comme Société Ou Organisme Sans But Lucratif?

L'enregistrement officiel peut offrir plusieurs avantages qui favorisent la durabilité et la croissance à long terme :

Crédibilité Et Confiance:

Être un organisme sans but lucratif enregistré démontre que votre club fonctionne avec une mission claire et une structure de gouvernance transparente. Cela peut renforcer la confiance des membres, des bénévoles, des partenaires d'installations, des municipalités et des organismes communautaires.



Protection Contre La Responsabilité Personnelle:

L'incorporation en tant que société ou organisme sans but lucratif contribue généralement à limiter la responsabilité personnelle des membres du conseil d'administration et des bénévoles qui agissent de bonne foi au nom de l'organisation.

Admissibilité Aux Possibilités De Financement:

De nombreuses subventions, programmes de commandites et possibilités de financement communautaire sont uniquement accessibles aux organismes sans but lucratif officiellement enregistrés.

Structure Financière Et Transparence:

Le fait d'être constitué en société peut faciliter:

- Ouvrir un compte bancaire au nom de l'organisation
- Établir des contrôles financiers clairs
- Créer des processus d'autorisation de signature
- Démontrer une gestion responsable et transparente

Continuité Et Durabilité:

Une organisation enregistrée perdure au-delà de l'implication d'une seule personne, contribuant ainsi à assurer la stabilité lorsque les bénévoles changent au fil du temps.

Étapes Générales Pour L'enregistrement:

Bien que chaque province et territoire ait son propre processus, la plupart suivent une démarche similaire:

1. Choisir un nom pour le club
2. Définir votre mission et vos objectifs
3. Élaborer des règlements administratifs ou une constitution
4. Identifier les premiers administrateurs (membres du conseil d'administration)
5. Soumettre une demande au registre provincial
6. Maintenir les déclarations annuelles et les exigences en matière de rapports

Les clubs devraient consulter directement le registre officiel de leur gouvernement provincial ou territorial afin de connaître les exigences et les processus applicables.

Pickleball Canada fournit des ressources de soutien en matière de gouvernance, des modèles et des pratiques exemplaires afin d'aider les clubs au besoin.

Enregistrement Municipal et Exigences Locales

Certains clubs peuvent également collaborer avec leur municipalité locale ou leur administration régionale, particulièrement s'ils:

- Utilisent des installations récréatives publiques
- Demandent des subventions communautaires
- Organisent des événements ou des programmes
- Cherchent à être reconnus comme organisme communautaire

La reconnaissance municipale peut donner accès à:

- Des possibilités de réservation d'installations
- Des programmes de subventions communautaires
- Des possibilités de promotion
- Des partenariats avec les services des loisirs

Les exigences varient selon les communautés; les clubs devraient donc confirmer directement auprès de leur municipalité locale, lorsque cela est pertinent.

Consultez Les Ressources De Gouvernance Disponibles Pour Obtenir Des Conseils

Comme les exigences en matière d'incorporation varient d'une province ou d'un territoire à l'autre, les clubs devraient consulter le registre officiel de leur gouvernement provincial ou territorial afin de connaître les exigences et les processus applicables.

Un soutien supplémentaire peut inclure :

- De l'information sur les registres provinciaux
- Des modèles et des exemples en matière de gouvernance
- Des ressources pour l'élaboration de politiques
- Des conseils en matière de financement et de gestion organisationnelle

Pour plus d'information concernant les ressources et les lignes directrices disponibles, veuillez communiquer directement avec votre OPTS.



Aperçu Du Système D'inscription

Il est important que les clubs soient configurés correctement dès le départ afin d'assurer un processus d'intégration fluide et une utilisation efficace du système.

Le PCNS est le principal outil administratif au sein de l'écosystème de Pickleball Canada. Cette plateforme d'inscription offre une gamme d'outils et de fonctionnalités visant à soutenir les clubs dans la gestion et le développement de leurs opérations.

Pour commencer la configuration initiale de votre club, veuillez consulter les [Directives de configuration initiale de Pickleball Canada](#).



Soutien Supplémentaire

Le SNCP évolue et s'améliore continuellement afin d'offrir un outil administratif complet et adapté aux besoins de tous les utilisateurs de la plateforme.

La base de connaissances du SNCP offre des conseils sur:

- La création d'événements
- La gestion des communications
- La gestion des inscriptions et des renoncations
- La supervision de la gestion globale du club
- Bien plus encore

Pour accéder à la [base de connaissances](#), veuillez consulter le lien fourni.

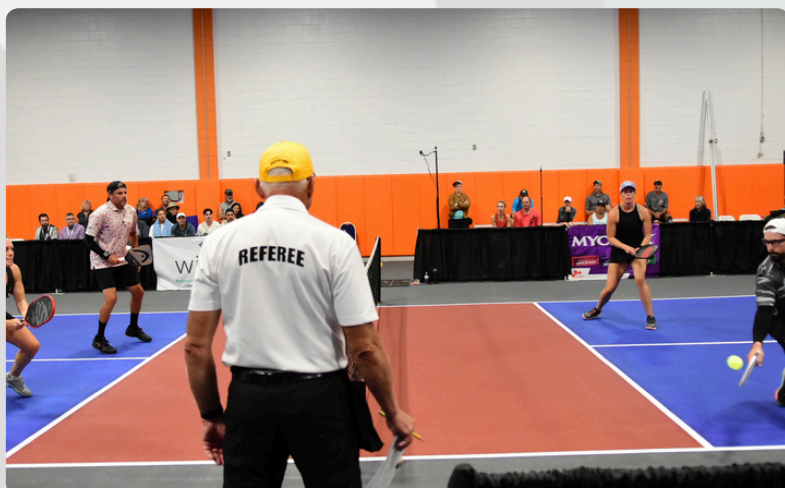


Une Base Solide Favorise La Croissance

Prendre les mesures nécessaires pour officialiser votre club contribue à créer de la stabilité, à améliorer l'accès aux ressources et à soutenir les possibilités de développement à long terme.

Une bonne gouvernance aide les clubs à :

- Accroître la participation
- Développer des partenariats
- Soutenir les bénévoles
- Accéder à des possibilités de financement



RESPONSABILITÉS CONTINUES ET EXIGENCES ANNUELLES



BÂTIR UN CLUB SOLIDE, SÉCURITAIRE ET DURABLE

En rejoignant Pickleball Canada par l'entremise de votre OPTS, votre club se connecte à un système sportif national soutenu par Pickleball Canada. En plus des programmes et des possibilités offertes, cette affiliation s'accompagne d'un engagement commun envers des pratiques de gouvernance qui contribuent à protéger vos membres, vos bénévoles et la réussite à long terme de votre club.

Une bonne gouvernance n'a pas besoin d'être complexe. Elle consiste à mettre en place des structures claires, des pratiques de sport sécuritaire et des processus transparents afin que chacun puisse se concentrer sur le plaisir de pratiquer le sport, tout en respectant les exigences et les responsabilités associées.



Règlements Administratifs Et Structure De Gouvernance Du Club:

Des règlements administratifs et des politiques clairs aident les clubs à fonctionner de manière efficace et transparente.

Les éléments courants comprennent:

- Club La mission et les objectifs du club
- Les catégories de membres et les critères d'admissibilité
- Les rôles et responsabilités du conseil d'administration
- Les procédures d'élection et de vote
- La structure des réunions et le quorum
- La supervision financière et les pouvoirs de signature
- Les lignes directrices en matière de conflits d'intérêts
- Les attentes liées au code de conduite
- Les processus de plainte et de discipline



Formulaires de renonciation et ententes de participation:

Les formulaires de renonciation des participants permettent de s'assurer que les membres comprennent la nature de l'activité et reconnaissent les risques inhérents associés à la pratique d'un sport.

Les clubs devraient s'assurer que:

- Les participants remplissent un formulaire de renonciation avant de participer (un formulaire de renonciation national et un formulaire de l'OPTS sont déjà intégrés au système d'inscription actuel).
- Des formulaires de renonciation spécifiques aux événements sont utilisés lorsque cela est nécessaire, révisés périodiquement, maintenus à jour et conservés de manière sécuritaire.



Considérations Pratiques:

- Inclure l'acceptation d'un formulaire de renonciation dans l'inscription en ligne pour les événements spéciaux, lorsque possible
- Conserver les dossiers numériques de manière sécuritaire avec un accès limité
- S'assurer que les participants aux activités sans inscription préalable remplissent un formulaire de renonciation avant de jouer

Exemple:

La plateforme d'inscription en ligne du PCNS comprend un formulaire de renonciation que les participants acceptent lors de la création de leur compte, ce qui signifie qu'il n'a besoin d'être rempli qu'une seule fois par saison. Si votre club organise des événements spéciaux impliquant des jeunes ou des non-membres, il est recommandé d'utiliser un formulaire de renonciation supplémentaire spécifique à l'événement afin d'assurer une couverture adéquate. Pour obtenir de l'aide concernant des formulaires de renonciation supplémentaires et/ou des modèles, veuillez communiquer avec info@pickleballcanada.org

Exemples D'approches Pratiques En Matière De Gouvernance:

- Exiger deux membres du conseil d'administration comme signataires autorisés pour les paiements
- Tenir une assemblée générale annuelle (AGA) chaque année afin d'élire les administrateurs et de présenter l'information financière
- Consigner les procès-verbaux des réunions et les conserver dans un dossier partagé accessible au conseil d'administration
- Se familiariser avec le Code de conduite
- Tenir des registres financiers de base comprenant le budget, les revenus et les dépenses

Exemple:

Un petit club peut avoir un conseil d'administration composé de cinq personnes, soit un président, un trésorier, un secrétaire et deux administrateurs généraux, qui se réunissent périodiquement pour examiner les membres, les finances et les plans de programmation.

Pour obtenir des modèles de règlements administratifs, veuillez consulter votre OPTS.

Vérifications Du Casier Judiciaire (VCJ):

Les vérifications des antécédents judiciaires contribuent à favoriser un environnement sécuritaire et accueillant pour tous les participants.

Votre OPTS peut avoir des exigences spécifiques précisant quels rôles doivent effectuer une vérification des antécédents judiciaires. Il est donc recommandé de confirmer les attentes applicables au niveau provincial ou territorial.

Les clubs sont encouragés à exiger une vérification des antécédents judiciaires pour les personnes occupant des postes de confiance ou d'autorité, notamment:

- Président / Présidente du conseil
- Vice-président / Vice-présidente
- Trésorier / Trésorière
- Secrétaire
- Membres du conseil d'administration / Administrateurs
- Entraîneurs ou instructeurs
- Personnes travaillant avec des jeunes ou des participants vulnérables
- Toute personne responsable des finances ou de la prise de décisions

Bonnes pratiques suggérées, sauf indication contraire de votre OPTS :

- Renouveler les VCJ tous les trois ans
- Conserver une preuve de la réalisation de la VCJ dans les dossiers (il n'est pas nécessaire de conserver une copie du document lui-même)
- Envisager d'utiliser un fournisseur de services de vérification en ligne, lorsque cette option est offerte
- Demander aux bénévoles de déclarer tout changement pertinent survenu entre les périodes de validité de leur VCJ

Exemple:

Si votre club offre des programmes pour les jeunes ou des cours destinés aux débutants, les instructeurs et les coordonnateurs de programmes devraient compléter une VCJ avant le début du programme.



Travailler Avec Votre OPTS

Chaque OPTS évolue dans son propre contexte provincial et peut offrir différents niveaux d'accompagnement, de ressources et de soutien, selon sa structure et sa capacité. Les clubs sont encouragés à établir une relation de collaboration positive avec leur OPTS dans le cadre de leur réseau de soutien élargi.

Les OPTS peuvent fournir un contexte propre au sport ou assurer un alignement provincial dans des domaines tels que:

- Les attentes en matière de gouvernance
- Les exigences en matière de vérification et de sport sécuritaire
- L'harmonisation des politiques
- Les processus de sanction ou d'approbation des événements
- Les procédures de signalement ou de conformité



Les clubs peuvent communiquer avec leur OPTS pour obtenir du soutien ou des précisions dans des domaines tels que:

- Obtenir une approbation ou des conseils pour l'organisation de tournois sanctionnés
- Obtenir des précisions concernant l'assurance ou la gestion des risques
- Comprendre les politiques provinciales ou territoriales applicables
- Harmoniser les politiques du club avec les exigences générales en matière de sport sécuritaire ou de gouvernance organisationnelle
- Accéder aux outils ou aux ressources pouvant être offerts (p. ex., des modèles ou des exemples, lorsqu'ils sont disponibles)
- Explorer les possibilités de financement ou de subventions, lorsqu'elles sont offertes



Une Bonne Gouvernance = Des Clubs Solides

Grâce à de solides bases en matière de gouvernance, les clubs peuvent se concentrer sur ce qui compte le plus :

- Faire croître le sport
- Renforcer la communauté
- Soutenir les bénévoles
- Créer des expériences positives pour les participants

Une gouvernance claire et pratique, combinée au respect des exigences annuelles, permet aux clubs de fonctionner en toute confiance, de réduire les risques et de créer des environnements accueillants où les membres se sentent en sécurité et soutenus.



SOUTIEN ET RESSOURCES POUR VOTRE CLUB



Ressources et Soutien

Pickleball Canada et chaque OPTS sont là pour soutenir votre club à chaque étape, que vous soyez en phase de démarrage ou que vous cherchiez à développer et à élargir vos programmes.

Votre principal point de contact sera votre OPTS. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le SNPC, veuillez consulter la [base de connaissances](#), qui est mise à jour régulièrement avec de nouvelles ressources et informations.

Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse info@pickleballcanada.org. Nous sommes toujours heureux de vous aider.



Informations supplémentaires

Pickleball Canada souhaite que ce document fournisse à votre club les ressources et le soutien nécessaires pour bien débuter son parcours au sein de la communauté de Pickleball Canada. Notre objectif est de rendre le processus d'intégration clair et accessible pour les clubs à chaque étape de leur développement.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez communiquer avec votre OPTS pour un accompagnement adapté à votre région ou avec Pickleball Canada à l'adresse info@pickleballcanada.org pour du soutien national ou toute question générale.



